

ECOLE TARIFS POUR L'ANNEE 2026/2027

(Votés au Conseil d'Administration du 29 septembre 2025)

Le ministère de l'éducation nationale et l'enseignement catholique ont signé au printemps 2023, un protocole visant à une tarification des frais de scolarité **basés sur les ressources des familles**.

La mise en place de ce protocole est un engagement de l'enseignement catholique auprès de l'éducation nationale auquel nous ne pouvons déroger.

L'objectif est de permettre ainsi à tous les enfants d'être inscrits dans un établissement qui corresponde pleinement aux souhaits de leurs parents, sans frein financier.

Cette démarche est animée par un souci d'équité et d'entraide entre les familles en phase avec les valeurs de solidarité prônées et partagées dans notre établissement.

Cette contribution différenciée sera mise en place à partir de la **rentrée 2026** au sein de notre Etablissement.

Le tarif lié à la scolarité de votre enfant sera défini selon **votre revenu fiscal de référence à l'avis d'imposition établi en 2025 sur les revenus 2024** et facturé selon les grilles ci-dessous.

CONTRIBUTIONS DIFFERENCIEES ANNUELLES DES FAMILLES

MATERNELLE

TRANCHES (Revenu fiscal de référence)			Contribution	Après Réduc Fratrie 2ème enfant -15%	Après Réduc Fratrie 3ème enfant -30%	Après Réduc Fratrie 4ème enfant -40%
A		25 000	893 €	759 €	625 €	536 €
B	25 001	50 000	932 €	792 €	652 €	559 €
C	50 001	75 000	971 €	825 €	680 €	583 €
D	75 001	100 000	1 009 €	858 €	706 €	605 €
E	100 001	et plus	1 049 €	892 €	734 €	629 €

PRIMAIRE

TRANCHES (Revenu fiscal de référence)			Contribution	Après Réduc Fratrie 2ème enfant - 15%	Après Réduc Fratrie 3ème enfant - 30%	Après Réduc Fratrie 4ème enfant - 40%
A		25 000	868 €	738 €	608 €	521 €
B	25 001	50 000	905 €	769 €	634 €	543 €
C	50 001	75 000	943 €	802 €	660 €	566 €
D	75 001	100 000	981 €	834 €	687 €	589 €
E	100 001	et plus	1 018 €	865 €	713 €	611 €

RESTAURATION

Une réduction sur la partie Abonnement Demi-Pension (frais fixes) s'applique aux familles ayant plusieurs enfants à partir de la Demi-Pension 4 Jours.

Demi-Pension 4 Jours	Montant total	Part Abonnement Frais Fixes	Avance repas	Nombre de repas prévisionnel	Réduc Fratrie 2ème enfant - 20 % Abonnement	Réduc Fratrie 3ème enfant - 30 % Abonnement	Réduc Fratrie 4ème enfant - 40 % Abonnement
Maternelle	975,00 €	361,64 €	613,36 €	136	-72,35€	-108,53€	-144,70€
Primaire	1 036,00 €	422,64 €	613,36 €	136	-84,59€	-126,89€	-169,18€
Demi-Pension 2 Jours Fixes	Montant total	Part Abonnement Frais Fixes	Avance repas	Nombre de repas prévisionnel			
Maternelle	490,00 €	183,32 €	306,68 €	68			
Primaire	520,00 €	213,32 €	306,68 €	68			
Repas Occasionnel	Montant total						
Maternelle	7,76 €						
Primaire	7,95 €						

L'établissement se réserve le droit de **réviser les tarifs** de la restauration communiqués lors de la signature du présent contrat **avant le 30 juin 2026** sur le fondement et dans la limite des indices annuels des prix suivants : IPC Ensemble des ménages (1764287) et taux des salaires horaires des ouvriers - hébergement et restauration (10562751), mis à jour en février 2026. Cette révision serait communiquée aux familles avant le début de l'année scolaire 2026-2027.

PARTICIPATIONS ANNUELLES FACULTATIVES

Cotisation à l'A.P.E.L. (par famille)	Garderie Occasionnelle au Jour
24,00 €	4,10 €

INSCRIPTIONS OU REINSCRIPTIONS

Arrhes (1) contribution obligatoire
316,00 €

* (1) le montant des arrhes est payable chaque année au moment de l'inscription ou de la réinscription.